

## Document

Emploi : «Les licenciements économiques sont de retour»

(liberation.fr)

**27 décembre 2011**

***Interview*** *Le secrétaire national de la CFDT chargé de l'emploi, Laurent Berger, réagit aux mauvais chiffres du chômage.*

**Les mauvais chiffres se suivent et se ressemblent sur le front de l'emploi (+1,2% en novembre). Faut-il s'y résigner ?**

Surtout pas. Certes, la situation est difficile, l'Europe est en crise. On ne s'attendait pas à un cadeau du Père Noël à ce niveau. Mais à la rentrée, il faudra que le gouvernement fasse un effort sur les étrennes. Comment répondre à cette situation d'urgence ? Il y a des questions structurelles à régler, ce sera l'enjeu de la présidentielle. Mais aussi des réponses immédiates à apporter, et ce sera l'objet du sommet social à l'Elysée, en janvier.

**Dans le détail, on note une nette augmentation des inscriptions à Pôle Emploi chez les moins de 25 ans (+2,2%). Pourquoi ?**

Il y a sans doute un effet «rentrée», avec l'arrivée de jeunes diplômés sur le marché du travail. Et puis les jeunes sont soumis plus que d'autres aux contrats précaires, CDD et intérim, qui sont les premiers à trinquer en cas de contraction de l'activité.

**Faible en volume, les inscriptions pour licenciements économiques bondissent tout de même de 11%. Mauvais présage pour 2012 ?**

Oui, on sent bien dans nos permanences que les licenciements économiques sont de retour. Et j'ai peur que ce chiffre-là n'en annonce d'autres, bien pires. Les licenciements économiques, ils arrivent une fois qu'on a interrompu les CDD et les intérim. Cela veut dire qu'on touche au «dur» de l'emploi. Aujourd'hui, on sent d'ailleurs que la crise touche des secteurs pas concernés en 2008-2009, comme les services à la personne, le secteur associatif, les banques.

**Quelles propositions défendez-vous au sommet social de l'Elysée, le 18 janvier ?**

Nous proposerons quatre grands types de mesures. D'abord, mieux conjuguer le recours au chômage partiel et la formation, plutôt que de licencier. Pour les précaires, nous voulons étendre les contrats de sécurisation professionnelle, qui renforcent l'accompagnement et l'indemnisation, aux fins de CDD et d'intérim. Pour les jeunes, l'Etat doit abonder les dispositifs signés par les partenaires sociaux au printemps, sur l'accompagnement et le maintien des jeunes dans l'emploi. Enfin, il faut des moyens supplémentaires pour Pôle Emploi : 100 millions d'euros pour 2 000 postes de plus. Sans cela, Pôle Emploi ne sera pas capable de faire face.